

Le projet Cigeo reporté d'un an

by Les Echos - mardi, juillet 18, 2017

<http://correspondances.fr/le-projet-cigeo-reporte-dun-an/>

Le démarrage du chantier du site de stockage des déchets nucléaires n'interviendra pas avant 2022.

La construction du projet Cigeo, qui prévoit d'enfouir à Bure (Meuse) les déchets nucléaires les plus radioactifs, ne démarrera pas avant 2022 : le directeur général de l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), Pierre-Marie Abadie, a annoncé lundi que le dépôt de demande d'autorisation de construction (Dac), prévu mi-2018, était finalement décalé à mi-2019. Le lancement de la phase pilote est maintenant repoussé à 2025.

Depuis plusieurs mois, l'Andra elle-même n'en faisait plus mystère : le délai supplémentaire de deux ans obtenu en 2016 pour déposer une Dac ne suffirait pas pour lever les incertitudes techniques sur le projet Cigéo. Présentées le 5 juillet dernier, les conclusions de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) sur le projet ont conduit l'Andra à différer officiellement sa demande. Sur les quatre interrogations soulevées par l'IRSN, une au moins est de nature à modifier la conception de l'ouvrage. Les experts ont en effet pointé un risque d'incendie dans l'alvéole de stockage des colis bitumineux, qui représentent 18 % des contenants voués au confinement dans les profondeurs de Cigéo.

Voici cinq ans, l'expert indépendant Bernard Thuillier avait soulevé la question des déchets « historiques » de l'industrie nucléaire, enveloppés dans des matrices bitumineuses susceptibles de s'enflammer. Longtemps occulté, le problème oblige l'Andra à présenter de nouvelles variantes qui permettraient, soit de modifier les modes de stockage, soit d'inactiver ces colis.

Pierre-Marie Abadie assure que le report de la Dac n'a « rien à voir » avec l'avis de l'IRSN. Le rapport du 5 juillet constitue pourtant un coup de semonce pour l'agence, qui se voit signifier qu'elle n'aurait pas, en l'état, obtenu l'autorisation de commencer son chantier.

L'Andra disposera d'une année supplémentaire pour répondre à cette attente de transparence.